

Image not found or type unknown



Licenciement sur monaco - en cas de maladie

Par **pepette2704**, le **13/01/2010 à 15:54**

Bonjour, je suis en période de préavis de licenciement depuis le mois de décembre et je me suis cassée le bras. je me retrouve donc en maladie en fin de préavis, peuvent me licencier quand même ?
Merci